

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1099 11/10/1949

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
11 octobre 1949

Numéro JO
n° 10 du 31/10/1949

Date du numéro
31 octobre 1949

TEXTE INTÉGRAL

Un congé de convalescence de deux mois à passer à Gouda (C. F. S.) est accordé au milicien de 2e classe Mohamed Abdallah, mle 1856 à la 3e compagnie de milice. Pendant son congé, le milicien Mohamed Abdallah percevra sa solde dégagée de tous accessoires.